

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 4^{ème} trimestre 2017 - n° 13

édito

Un journal trimestriel et un nouveau site internet pour vous tenir informés et échanger

Déjà le dernier numéro de notre journal d'informations communales pour l'année 2017 ! Cette nouvelle cadence trimestrielle depuis juin 2014 pour vous apporter, au sein de chaque foyer, le compte rendu de l'activité de la municipalité fait défiler l'année quatre fois plus vite...

Nous espérons que vous trouvez intérêt à ce compte rendu de la vie communale, que ce soit sur les actions entreprises par la mairie, par l'intercommunalité, ou dans la richesse de l'activité des associations locales qui utilisent les équipements municipaux pour apporter loisirs et animations aux habitants.

Nous pensons en effet qu'il est important de pouvoir informer au mieux les Attaquois de la gestion communale et des services que nous vous apportons. C'est par ce journal que nous le faisons tous les trimestres. Nous n'avons pas la prétention de publier un magazine, mais de vous relater l'activité municipale, avec une rédaction et une mise en page synthétiques pour un confort de lecture.

Les informations d'actualités communales diffusées dans LES ATTAQUES Infos sont complétées par celles que la commune diffuse sur son nouveau site internet.

Nous sommes bien sûr à votre écoute pour optimiser ces supports d'information dans leurs contenus. Ne manquez pas de nous faire vos remarques et suggestions par le biais du site internet.

La qualité des services à l'enfance

Ce nouveau numéro fera le point sur la rentrée scolaire. Nous avons inscrit 201 élèves à l'école communale. 125 dans 5 classes en primaire et 76 enfants dans 3 classes en maternelle avec l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Trois agents communaux accompagnent les enseignants dans les classes de maternelle.

La commune attache une grande importance à la qualité de l'accueil des enfants dans les services périscolaires. A ce titre, nous avons entrepris des travaux de rénovation de la cuisine à la cantine et nous avons refait tous les menus avec les préconisations d'une diététicienne. Malgré la réforme des rythmes scolaires, nous avons maintenu, et ce jusqu'aux vacances de Noël, une garderie le mercredi matin.

Au niveau des services à la petite enfance, les familles peuvent également bénéficier du service de la crèche Pom d'Api, maintenant gérée par l'agglomération, pour l'accueil des enfants des 5 communes rurales qui l'ont rejointe. La municipalité finance par ailleurs le réseau RAM pour les assistantes maternelles de notre commune.

Le Centre de Loisirs qui est également géré maintenant par l'agglomération a remporté un grand succès de fréquentation sur notre commune en 2017, en accueillant près de 300 enfants sur 4 sessions pendant les vacances scolaires. Vous trouverez dans ce numéro toutes les informations pour l'inscription à la session de février 2018.

.../...



SOMMAIRE

Rentrée des classes	02
La vie des assos	03
Vie Municipale	07
GRAND CALAIS Terres & Mers	08
Infos pratiques	10
Agenda	13
Etat civil	14
Connaissez-vous ?	15
Clin d'œil	16

Des travaux d'entretien et de gestion des équipements municipaux

Après la coupure estivale, toutes les associations ont également repris leurs activités, sportives ou de loisirs. Pour cette rentrée, la commune a réorganisé l'organigramme de mise à disposition des clefs pour l'accès aux équipements municipaux. Nous avons également procédé à la restauration de l'escalier de la salle de sports.

Dans l'entretien du patrimoine municipal, nous avons rénové la façade du presbytère, et celle de l'ancien Bon Pasteur.

Une gestion nouvelle de l'assainissement non collectif

Nous invitons tous les propriétaires d'immeubles avec système d'assainissement non collectif à prendre connaissance dans ce journal des nouvelles modalités de gestion de ce service au niveau réglementaire et notamment du contrôle des installations qui va commencer en novembre, en réservant le meilleur accueil à l'agent de l'agglomération qui va les solliciter.

Pour terminer sur une note festive, je vous invite à noter la date de la cérémonie des vœux 2018 qui se déroulera le lundi 22 janvier à 19h au complexe sportif.

Le Maire
Jacques RIVENET

RENTÉE DES CLASSES



A L'ÉCOLE

197 enfants ont repris le chemin de l'école le lundi 4 septembre. Virginie LE MIGNON, la présidente de la commission scolaire et Marie-Jo VANDAMME ont rendu visite aux écoliers afin de leur souhaiter une bonne rentrée scolaire. 74 enfants fréquentent l'école maternelle, 26 d'entre eux y font leurs premiers pas. A l'école primaire, l'été n'est plus qu'un vague souvenir... lecture, écriture, dictée, conjugaison, grammaire, calcul, histoire, géographie... un joli programme pour les cellules grises des 123 jeunes Attaquois.

La semaine des 4 jours a été mise en place, les nouveaux horaires sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45.



A LA GARDERIE

La garderie accueille en moyenne 25 enfants par séance. La garderie est un véritable espace de jeux avec un coin cuisine, nurserie, garage, bibliothèque, jeux de société. Claudie propose de nombreuses activités manuelles dont les thèmes sont définis en fonction du calendrier. Les plus grands ont la possibilité de s'isoler pour faire leurs devoirs.

Horaires : de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h30

Coût : 1 euro la séance

Une garderie exceptionnelle est en place le mercredi matin jusqu'au 20 décembre 2017, afin de permettre aux parents de se réorganiser dans leur planning suite à la mise en place de la semaine des 4 jours à l'école.

Horaires : de 7h30 à 12h45 - Coût : 3 euros la séance

A LA CANTINE

Chaque midi, Anne-Marie, Claudie, Rachel, Sylvie, Véronique et Viviane accueillent une centaine d'enfants. La municipalité a fait le choix d'optimiser la confection des repas sur place, une offre de plus en plus rare. Les menus ont été revus sur les préconisations d'une diététicienne. Chaque matin Viviane enfle son tablier pour éplucher les légumes et cuisiner en veillant à l'équilibre alimentaire.



Contacts en cas d'urgence :

Ecole : **06 31 71 30 28**

Garderie : **06 76 75 55 65**



Les règlements, les fiches d'inscription et les menus sont téléchargeables sur www.lesattaques.fr Rubrique Vie Pratique/Ecole ou Vie Scolaire.

Vous avez la possibilité de recevoir votre facture

de cantine par mail, pour cela il suffit de nous communiquer votre adresse mail sur [mairie.lesattaques@wanadoo.fr](mailto:lesattaques@wanadoo.fr) ou de venir en mairie compléter votre fiche d'inscription.

LA VIE DES ASSOS

AIKI GOSHINDO

L'assemblée générale de la Ligue Départementale du Pas-de-Calais Takeda Ryu s'est déroulée le vendredi 20 octobre sous la présidence d'Eric LASSALLE, le président et instructeur du club Attaquois. Eric LASSALLE a fait le bilan des événements de la saison écoulée, les stages et mini stages seront reconduits pour 2017/2018. Il a rappelé que la ligue compte environ 240 adhérents.

L'aide financière qui avait été mise en place pour les frais de transport lors des stages sera reconduite sous certaines conditions.



AVEC LE COMITE DES LOISIRS BROCANTE



La 26^{ème} édition de la brocante s'est déroulée le dimanche 20 août. 280 exposants dont 200 Attaquois ont déballé leurs trésors pour le plus grand plaisir des chineurs.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Les participants au concours des maisons fleuries ont été récompensés le samedi 14 octobre. Au cours de la réception qui leur est réservée, les jardiniers ont assisté à la projection des photos de leurs réalisations puis ils ont été récompensés (bons d'achat pour les deux finalistes à valoir à la pépinière de Vincent MEESEMAECKER et chez le fleuriste « Un jour, une fleur », hôtels à insectes, outils de jardinage...).

Les finalistes

Petite et moyenne possibilité : 1^{er} Joël MORDACQ - 2^{ème} Marie-Josée DUVIEUXBOURG - 3^{ème} Jean-Pierre VERSMISSE

Pré-Clocher : 1^{er} Jeanne BECQUET - 2^{ème} Claude BALAVOINE - 3^{ème} Albert PLAISANT

APRES-MIDI THEATRAL AVEC LA COMPAGNIE DE BRIC ET DE BROC



Dimanche 8 octobre, le comité des loisirs a proposé un après-midi théâtral avec la Compagnie De Bric et De Broc. 137 spectateurs se sont retrouvés à la salle polyvalente pour une escapade comique dans un petit village du Pas de Calais appelé Saint-Nicolas de la Bouze. Christian LENGAGNE l'auteur et le metteur en scène d'origine Attaquoise a encore fait un tabac avec cette nouvelle pièce.

LES ARCHERS DES ESTACHES

Le traditionnel tir du Roy s'est déroulé le dimanche 15 octobre. Thibault CLAISSE s'est distingué en atteignant l'oiseau à la huitième flèche devenant ainsi le Roy de la Saison 2017. Quant au challenge, il a été remporté par Pascal BODARD, Thibault CLAISSE a décroché la deuxième place et Patrick BERNARD la troisième. Jean BOUCLET, le président annonce que plusieurs rendez-vous auront lieu cette saison avec des duels et des tirs à l'andouille. Le club fonctionne en catégorie « Loisirs » et compte 19 adhérents. En 2018, les Archers des Estaches fêteront leur vingtième anniversaire, un rendez-vous festif sera au programme.



USA FOOT



La saison 2017/2018 a débuté le dimanche 27 août à Brèmes-les-Ardres pour les équipes seniors avec le premier tour de la Coupe de France. L'équipe 1^{ère} Attaquoise a rencontré celle de Brèmes-les-Ardres et a remporté ce premier match. Puis les Attaquois se sont inclinés face à l'équipe Calaisienne Balzac.

Les plus jeunes ont repris le chemin de l'école du Foot le mercredi 6 septembre, ils sont encadrés par des éducateurs diplômés. Jean-Paul VASSEUR note une augmentation significative de 35% des effectifs à l'école de Foot. Il est encore possible de s'inscrire à l'USA Foot, trois séances sont offertes.

Les prochains tournois se dérouleront le samedi 6 janvier 2018 pour les U10-U11 et le samedi 10 février 2018 pour les U12-U12.

CLUB DETENTE



Les adhérents du club détente ont repris leur activité le mercredi 13 septembre. Des cours de gymnastique sont proposés chaque mardi à 11h avec Elodie et à 14h avec Ginette. L'assemblée générale est programmée le mercredi 8 novembre 2017.



TOUTES AU SPORT

L'association propose depuis sa rentrée de nouvelles disciplines : Fitness Gym, Fitness Karaté, Swiss Ball, Stretching, Abdo Fessier, Circuit training, Piloxing Ko, Step, Loony Dance pour les adultes. De la Zumba Kids, Baby Gym et Danse Moderne Jazz pour les enfants et les ados.

Toutes au Sport a organisé le dimanche 1^{er} octobre une randonnée qui a emmené une soixantaine de participants dans la campagne Attaquoise. Sur les droits d'inscription, 1 euro été reversé à l'association « Il y a ton sourire » qui œuvre au profit des malades du syndrome de Cach. Plusieurs marcheurs ont fait un don.

Toutes au Sport a renouvelé sa participation au mouvement Octobre Rose. Durant le mois d'octobre une urne était à la disposition des adhérentes et des Attaquois pour y glisser des dons et une grille a été vendue. Le mercredi 18 octobre, 150 euros ont été reversés l'association Dunkerquoise Au-delà du Cancer qui projette d'organiser un séjour afin de participer à Vogalonga en mai 2018 (au profit des femmes touchées par le cancer du sein).



SPORTS POUR TOUS



L'association Sports Pour Tous communique qu'elle vient de créer une section tennis de table et que dorénavant elle propose la formule 3 sports de raquette en 1 : Badminton, Tennis et Tennis de Table.

Venez essayer on vous attend, contact : thierryguart@hotmail.fr ou badminton.lesattaques@laposte.net ou 06 31 15 27 21.

Contact : facebook : BadmintonTennisLesAttaquesCalais.



ACPG

Jean BOUCLET et Henri PATEY se sont rendus le samedi 9 septembre au mémorial de l'OTAN situé à Fréthun afin d'assister au Mémorial Day. Cette cérémonie a réuni des représentants d'ambassades, des hauts dignitaires des armées et des religions. Le Mémorial Day a pour but de rendre hommage aux victimes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour assurer la paix.

Conseil Municipal du 21 septembre 2017

Absents excusés M. MERCIER (pouvoir à J. RIVENET), M.J. VANDAMME (pouvoir à N. DUVIEUXBOURG, J. BOUCLET (pouvoir à V. LE MIGNON), G. MOSSION (pouvoir à J.P. VASSEUR).

1. Longueur de la voirie communale

Le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction de plusieurs de critères, dont la longueur de la voirie publique communale. Le dernier recensement de longueur de voirie a été effectué en juin 2006 (39,919 km). Suite à l'intégration de la voirie de lotissement dans le domaine public communal, la longueur déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée. Une mise à jour des voies communales prenant en compte les modifications a été établie le 22 août 2017 par M. BOUCLET. Le linéaire de voirie représente un total de 40 871 mètres linéaires.

2. Subvention au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Les établissements scolaires de Les Attaques, Coulogne et Marck bénéficient du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Monsieur le Maire a été sollicité le 21 juillet dernier afin de leur accorder une subvention de fonctionnement de 75€.

3. Admission des créances 2013, 2014, 2015 et 2016 en non-valeur

Sur les exercices 2013 à 2016, un montant total de 49,46 € de créances n'a pas été recouvré par le Trésor Public. Les sommes étant trop faibles, la trésorerie ne peut poursuivre les débiteurs. Le conseil admet la somme en non-valeur.

4. Projet d'aménagement de la RD943

Le projet d'aménagement de l'entrée de village a été étudié en commission VRD et Urbanisme. Le projet global reste à affiner au niveau du plan, des matériaux et du calendrier de réalisation. Ce projet associe plusieurs acteurs : le Département pour la voirie, la communauté d'agglomération pour l'assainissement, la Fédération Départementale de l'Energie du Pas-de-Calais pour l'éclairage public. Il est proposé de valider la demande de subvention au département.

Dépenses HT TOTAL 174 550 € (Borduration 105 250 € + gestion des eaux pluviales 69 300 €). Financement par le Conseil Départemental 87 275 € + autofinancement 87 275 €.

Les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Conseil Municipal du 27 octobre 2017

Absents excusés V. DEWET (pouvoir à N. DENIELE), V. SEYS (pouvoir à PL. LEFEBVRE), L. ROBERVAL (pouvoir à E. KRASINSKI), G. DEMARET (pouvoir à J. RIVENET).

1. Taux de la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est perçue par la commune lors du dépôt d'une autorisation d'urbanisme (ex permis de construire). Son taux a été fixé en novembre 2011 à 3,2% pour 3 ans, et a été reconduit en septembre 2014 pour le même taux pour une durée de 3 ans. Ce taux est maintenu à 3,2% à compter du 1^{er} janvier. (Adopté à l'unanimité).

2. Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, une CLETC a été créée entre GRAND CALAIS Terres & Mers et ses communes membres. La mission de la commission a été d'évaluer les transferts de charges liés aux compétences obligatoirement transférées à la communauté d'agglomération par la loi NOTRe afin d'impacter les attributions de compensation de chaque commune concernée. Pour Les Attaques, les charges transférées sont la gestion des réseaux d'eaux pluviales et de l'assainissement non collectif. La gestion des eaux pluviales reprend les réseaux sous la voie publique (soit 5,1 km) ainsi qu'un bassin de rétention des eaux pluviales sur la RD943. La somme des charges transférées a été arrêtée à hauteur de 29 136 euros. L'attribution de compensation versée à la commune par la communauté d'agglomération a été évaluée à 685 843 €. (2 abstentions, 17 pour).

3. Projet d'aménagement d'une aire de retournement de bus à Pont d'Ardres

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune est desservie par une ligne de bus du SITAC, qui la relie à Calais toutes les heures. La chaussée du Pont d'Ardres ne permettant

pas d'effectuer un demi-tour pour repartir vers CALAIS, les bus doivent sortir du territoire de l'agglomération à vide pour faire le demi-tour au rond-point de Bois en Ardres. La commune fera l'acquisition d'une parcelle à Pont d'Ardres (usine CUNO) ce qui permettra de réaliser l'aménagement d'une zone de retournement pour le bus. La commune sollicite un fonds de concours de GRAND CALAIS Terres & Mers pour l'aménagement de cette zone (plus création d'un nouvel arrêt). Cette création est éligible à l'octroi d'une subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux ainsi qu'une aide de la FDE du Pas de Calais pour installer un mât d'éclairage public. Dépenses HT 63 500 € (travaux de voirie 53 000 €, éclairage public 7 000 € et maîtrise d'œuvre 3 500 €). Financement : autofinancement 24 560 €, Fonds de concours de l'agglomération 24 000 €, EDTR 12 700 €, FDE 2 240 €. (3 abstentions, 16 pour).

4. Demande fonds de concours - Panneau d'information électronique

Un panneau d'information électronique va être installé sur la RD 943 fin 2017. Ce panneau a double face diffusera les informations dans les deux sens de circulation. Les informations diffusées seront des actualités communales et intercommunales, et des informations pratiques. Dépenses HT : 12 614 €, financement : autofinancement 6 614 €, fonds de concours de l'agglomération 6 000 €. (Adopté à l'unanimité).

5. Convention de mutualisation du matériel de festivités entre Escalles, Frethun, Hames-Boucres, Les Attaques et Nielles-lès-Calais

Le matériel de l'ex CCSOC a été partagé par arrêté préfectoral. Les 5 communes souhaitent continuer à mutualiser le matériel de manifestation. Une convention prévoyant les modalités d'utilisation partagée et de répartition des frais de fonctionnement est établie. (1 abstention, 18 pour).

Colis de Noël aux aînés

Nous instituons cette année plus de souplesse dans la distribution pour mieux vous satisfaire. Le colis pourra vous être apporté à domicile par les élus qui passeront le vendredi 15 décembre dans l'après-midi ou le samedi 16 dans la journée.

Mais si vous le souhaitez vous pourrez le retirer directement à la salle polyvalente le jeudi 14 décembre après-midi. Les Attaquois de plus de 65 ans ont reçu le courrier détaillé. Ils sont invités à faire connaître leur choix en mairie avant le 24 novembre.

LES TRAVAUX

Plusieurs chantiers ont été réalisés durant l'été. De nouveaux équipements ont été installés dans la cuisine de la cantine : hotte, four, piano de cuisson, évier... cela a permis son réaménagement et les peintures ont été refaites.

L'escalier de la salle de sport a été entièrement rénové, les marches, rampes et paliers ont été décapés en profondeur, réparés et vitrifiés.

La façade du presbytère a été rénovée. Les pièces de métal incrustées dans la façade ont été enlevées, et les pierres réparées.

La façade du Bon Pasteur est en cours de réfection.

Les radars pédagogiques ont été déplacés afin de sensibiliser les automobilistes, l'un aux abords de l'école Route d'Andres, un second à l'entrée du village sur la nationale (en venant de Calais) et un troisième sur la Route Nationale à l'entrée de Pont d'Ardres.



LE CIVISME, POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Nous vous invitons à prendre connaissance du message d'un résident de Les Attaques transmis au Maire sur notre site internet. Nous ne pouvons que déplorer les constats effectués par ce Monsieur qui parcourt quotidiennement le village à pied.

« Monsieur le maire, je reviens vers vous à propos des incivilités que je peux observer quotidiennement sur le territoire de la commune de Les Attaques que vous administrez ; en voici quelques unes : des objets divers et des débris sont jetés dans les fossés ; les poubelles le long du canal, notamment celle proche de la salle polyvalente ne sont pas vidées régulièrement et leurs sacs non plus ; le grillage qui entoure le « plan d'eau » situé en face de la maison du maire est arraché à divers endroits certainement par des pêcheurs, ce qui annule toute forme de sécurité pour les enfants promeneurs notamment ; le panneau de limitation de vitesse à 30 km/h situé à l'entrée de la rue de l'Espérance (près des feux tricolores) n'est plus visible puisqu'il est caché par des arbres et ceci expliquerait la vitesse de certains automobilistes ; les mauvaises herbes poussent devant trop de bâtiments privés mais aussi municipaux, par exemple devant les bâtiments situés à l'entrée de la rue de l'Espérance (près des feux tricolores) ».

Nous regrettons ce constat et nous partageons les remarques de cet Attaquois.

Effectivement, il suffit de respecter les règles les plus élémentaires de civisme, de respect de l'espace public, des voisins, pour tout simplement bien vivre ensemble dans sa commune.

Nous rappelons que notre service technique est malheureusement appelé à nettoyer régulièrement des décharges sauvages. Notre commune ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour avoir un service dédié à la propreté. Nous leur demandons un entretien courant des voiries et espaces publics, et ils effectuent régulièrement une tournée de ramassage de débris aux abords de la voirie, mais pas fréquemment car ils ont d'autres missions à assurer.

Nous vous invitons donc, à nous signaler les endroits souillés que vous pouvez constater.

Nous rappelons également aux nombreux utilisateurs du complexe sportif et de la salle polyvalente le respect de tri des déchets dans les conteneurs à poubelles qui sont ramassés chaque lundi matin dans le cadre de la collecte.

Et nous encourageons tous les habitants à entretenir en bon état de propreté, leur devanture, qu'il soit propriétaire ou locataire de son immeuble.

GRAND CALAIS TERRES & MERS

SCOOT'MOUV... EN ROUTE VERS L'EMPLOI !

L'association FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) réunit 60 entreprises sensibles à la lutte contre les discriminations et notamment celles liées à l'emploi.

FACE a mis en place un nouveau service « Scoot'Mouv », il est destiné aux habitants de GRAND CALAIS Terres & Mers. Cette initiative vise à renforcer la mobilité sur le territoire.

Scoot'Mouv est un service de location de scooter à tarif préférentiel. Il est accessible aux personnes ayant besoin de se rendre à un entretien, sur leur lieu de travail ou de formation. La location est consentie pour une journée, une semaine ou un mois.

Il est possible de louer un scooter aux conditions suivantes :

- La location du scooter permet de se rendre de son domicile à son travail dans un rayon de 20 km ;
- Pour les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1987 il faut être titulaire de l'attestation BSR/AM ou du permis B
- Pour les personnes nées avant 1987, seule une bonne maîtrise du scooter est demandée.

Pour toute location il vous sera demandé :

- La fiche de prescription fournie par FACE
- Le contrat ou l'attestation de travail
- Attestation BSR/AM ou du permis B
- Un chèque de caution de 300 euros non encaissé (carte d'identité du cautionnaire si différent)

- Un justificatif de domicile
- La carte d'identité du locataire
- Un CV

Tarifs : 4€/jour - 15€/semaine - 40€/mois

La plateforme Mobil@face est située dans les locaux de FACE Calais au 102/104 boulevard JACQUARD à Calais.

Contacts : 03 21 34 45 73 ou 06 50 36 41 95
c.fouchet@fondationface.org.



CENTRE DE LOISIRS



La gestion du Centre de Loisirs intercommunal a été transférée à l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers au 1^{er} janvier 2017.

L'antenne que nous avons ouverte au complexe sportif (et à l'école pour le camp ados) a remporté un grand succès de fréquentation. Sur les 4 sessions, elle a accueilli 296 enfants, et + de 90 % sont des enfants de la commune.

Le service de restauration cet été a accueilli 75 % des enfants inscrits au centre en juillet et 77 % en août.

Nous savions que ce service est d'une grande utilité pour les familles de notre commune, et nous remercions la Présidente et les élus de l'agglomération de nous avoir entendus sur cette importance d'apporter aux parents une activité de qualité pour prendre en charge les enfants pendant les vacances scolaires.

Nous avons particulièrement apprécié l'implication des services pour la bonne organisation, et la compétence de la directrice du Centre, alliée au dynamisme et à l'implication des animateurs pour faire passer de bonnes vacances aux enfants, avec des programmes très riches en animations et en sorties dans de très nombreux équipements touristiques et culturels.

Même si quelques comportements inadmissibles ont perturbé le camp ados, leur programme de sorties fût très riche en activités, ils ont notamment passé une semaine en pension complète à la base de voile Tom Souville, dans un grand confort.

En espérant que tous les enfants ont d'excellents souvenirs de ces séjours au Centre de Loisirs, nous apprécions particulièrement le rapport qualité/prix exceptionnels des prestations offertes aux enfants, et nous vous invitons à prendre connaissance des modalités d'inscription à la future session de février 2018.

INSCRIPTIONS SESSION DE FÉVRIER 2018

Le centre de loisirs intercommunal fonctionnera pendant les vacances de février du lundi 26 février au vendredi 9 mars de 13h30 à 17h30. Le centre se déroulera au complexe sportif de LES ATTAQUES mais également sur les communes d'HAMES BOUCRES et FRETUN.

Le dossier est à rendre impérativement avant le vendredi 26 janvier 2018 à GRAND CALAIS Terres & Mers 76 boulevard GAMBETTA CALAIS.

Permanences

Du 8 au 26 janvier 2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h
à l'accueil de GRAND CALAIS Terres & Mers.

Le mercredi 17 janvier 2018 de 17h30 à 19h à la mairie de LES ATTAQUES.

Tarifs

Réduit (Coéf ≤ 442) : 9 euros le premier enfant - 8 euros les suivants.

Normal : 11 euros le premier enfant - 10 euros les suivants.

Le dossier est téléchargeable sur le site www.lesattaques.fr rubrique « Vie Pratique » « Enfance - Petite Enfance » ou disponible à l'accueil de la mairie.

Contact en dehors des sessions :

le service Enfance de Grand Calais Terres et Mers, tél. 03 21 19 55 24.

EXPOSITION



Exposition Hubert de GIVENCHY à la Cité de la Dentelle et de la Mode. 70 tenues prestigieuses sont exposées jusqu'au 31 décembre.

MOUV ON...

Un accompagnement au projet professionnel et à la mobilité.

L'association FACE propose un accompagnement dans le cadre de l'Initiative Emploi Jeunes, destiné aux 16/25 ans avec ou sans diplôme (jusqu'au Bac +3) et résident sur le territoire de GRAND CALAIS Terres & Mers. FACE intervient en atelier collectif pendant 3 semaines à raison de 3 jours par semaine. Une immersion en entreprise est programmée et des entretiens individuels complètent cet accompagnement global. FACE travaille aussi sur la mobilité des jeunes et finance dans ce cadre la carte de bus du SITAC lors de l'accompagnement et de l'immersion. Trois déplacements sur Dunkerque, Boulogne et Lille sont prévus afin d'ouvrir tous les champs du possible par des visites d'entreprises et de centres de formations.

Les jeunes intéressés sont invités à contacter FACE :

Tél. 03 21 34 45 73

c.limousin@fondationface.org

102/104 Bd JACQUARD 62100 CALAIS

<http://fondationface.org/>

<https://www.facebook.com/facecalais>

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC - CONTRÔLES DE CONFORMITÉ

La Loi NOTRe portant sur l'organisation territoriale nous a amenés à nous positionner pour rejoindre l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers au 1^{er} janvier 2017. Les compétences exercées par les établissements publics sont également transférées dans le cadre de cette réorganisation. La gestion de l'assainissement non collectif est donc prise en charge par la Communauté d'Agglomération, cette compétence qui n'avait jamais été exercée en direct par notre commune le sera désormais par GRAND CALAIS Terres & Mers comme pour les communes historiques du territoire (Marck, Coulogne, Coquelles et Sangatte).

La principale incidence est la mise en place du **contrôle obligatoire de conformité** qui s'impose tous les 10 ans aux particuliers (13 points sont à vérifier à minima). Ce contrôle périodique sera réalisé par un agent du Service Public d'Assainissement Non Collectif (le SPANC), il consiste à :

- vérifier les modifications intervenues depuis le précédent contrôle effectué par la commune
- repérer l'accessibilité et les défauts d'entretien et d'usure éventuels
- constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisances.

La mise en place de ce contrôle obligatoire pour le respect de l'environnement entraîne le paiement de la redevance d'assainissement non collectif, de la même manière que les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient, sur leur facture d'eau, une redevance spécifique.

Actuellement, les propriétaires disposant d'une installation d'Assainissement Non Collectif ne sont pas soumis aux redevances

perçues par les syndicats des eaux pour l'assainissement collectif auprès des usagers raccordés (un ménage raccordé consommant 120 m³ paie chaque année en moyenne une redevance de près de 200 €).

La redevance assainissement non collectif s'élèvera à 20 € HT/an et sera facturée au titulaire de l'abonnement d'eau potable.

La deuxième obligation légale est la mise en place du contrôle de conformité des installations d'ANC à la vente d'un bien. Cette prestation est facturée au propriétaire du bien immobilier. Elle est de 200 € HT. Le contrôle de l'installation d'ANC est valable au maximum 3 ans.

Attention, le code de la santé publique prévoit qu'en cas d'obstacle à l'accomplissement des missions d'un agent du SPANC pour procéder au contrôle de l'installation, l'occupant est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance qu'il aurait payé au service d'assainissement si son immeuble avait été raccordé au réseau ou équipé d'une installation d'assainissement non collectif réglementaire.

Les contrôles de GRAND CALAIS sur Les Attaques débuteront en novembre, par démarchage à domicile, et se termineront courant 2018, la première facturation de la redevance de 20 € HT/an interviendra fin 2018.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/mission-de-contrôle-du-spanc-r133.html>

Pour tout renseignement pratique, vous pouvez contacter le service assainissement de GRAND CALAIS Terres & Mers : Pôle conformité Assainissement et Instruction au 03 21 19 56 07.

ALLOCATION RÉUSSITE ETUDIANTE

GRAND CALAIS Terres & Mers a souhaité aider les étudiants dans leurs études supérieures en proposant une Allocation Réussite Etudiante. Plusieurs étudiants Attaquois pourront bénéficier de cette aide. Les dossiers étaient à déposer au plus tard le 31 octobre dernier.

HORAIRE DE BUS



Les nouveaux horaires de bus pour l'hiver 2017/2018 sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur : www.lesattaques.fr rubrique Vie Pratique/Ligne de Bus.

INFOS PRATIQUES

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie rappelle que le vaccin contre la grippe évite des hospitalisations, parlez-en avec votre médecin.

- La grippe est imprévisible, les virus changent d'une année sur l'autre.
- Le vaccin sauve des vies, il aide à combattre le virus et réduit le risque de complications graves. C'est le meilleur moyen de se protéger (il réduit le risque de décès liés à la grippe de 35% en moyenne chez les 65 ans et plus).
- Le vaccin est sans danger, les effets indésirables sont sans gravité (petite fièvre, douleur et rougeur au point d'injection).
- Le vaccin protège votre entourage, il réduit le risque de transmission à vos proches.



AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES



La 4G se déploie et peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, appelez le 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local). En cas de mauvaise réception par Internet (ADSL), le câble ou le satellite, contactez directement votre opérateur. Plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr.

LE PACS S'ENREGISTRE DÉSORMAIS EN MAIRIE.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, c'est la mairie de votre lieu de résidence qui est compétente pour enregistrer votre déclaration conjointe et non plus le Tribunal. Vous pouvez également la faire enregistrer chez le notaire (lorsque les conjoints établissent leur convention par acte notarié pour leur patrimoine.)

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois des 2 personnes
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie) en cours de validité.
- Convention de PACS (cerfa n° 15726*02)
- Déclaration conjointe de PACS (cerfa n° 15725*02)
 - Si vous êtes divorcé, fournir le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes union(s) avec mention du divorce (original).
 - Si vous êtes veuf ou veuve, fournir le livret de famille correspondant à l'ancienne union, portant mention du décès (original) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'ex-époux avec mention du décès ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux.

Les personnes souhaitant se pacser sont donc priées de prendre rendez-vous en mairie pour déposer la liste des pièces nécessaires, un deuxième rendez-vous sera fixé pour la signature de la déclaration. Tél. 03 21 82 29 76.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PLU

Le public est informé qu'il a été décidé de procéder à une consultation du public sur les dispositions du projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Les Attaques. Le projet de modification simplifiée porte sur la suppression de l'emplacement réservé n°3 et la réduction de l'emplacement réservé n°4.

Cette consultation se déroulera à la mairie pendant une durée de 31 jours, du 6 novembre au 6 décembre. Les dossiers pourront être consultés du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur un registre mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures susvisés.

Emplacement réservé n°3 : le terrain réservé pour l'extension du cimetière a été divisé depuis l'approbation du PLU la majeure partie de ce terrain (cadastré section AB n°331) est une propriété communale.

Emplacement réservé n°4 : avait été prévu sans étude technique et concerne du bâti existant, la surface réservée est très importante et la levée de la réserve au droit du bâti existant ne remet pas en cause le projet giratoire.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les opérations de révision des listes électorales sont en cours.

L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 30 décembre 2017 inclus. L'accueil de la mairie sera exceptionnellement ouvert le samedi 30 décembre de 9h à 12h.

La demande doit être déposée par l'intéressé lui-même. Toutefois les personnes ne pouvant se déplacer peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet (cerfa n° 12669*01) ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Avec une procuration sur papier libre indiquant le nom du mandant et du mandataire, présentation du cerfa n°12669*01, des photocopies du justificatif de domicile et la photocopie de la pièce d'identité du mandant et présentation de la pièce d'identité du mandataire. Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec la mairie, au plus tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales à venir, au plus tard le 30 décembre 2017.

Les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie au plus tard le 30 décembre 2017, pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent être rattachés.

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité (ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription).
- L'attache avec la commune : avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, d'électricité.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile :

- Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Chaque jour, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion, ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

CARTE GRISE

Les modalités de délivrance des titres ont évolué en 2017, conformément au « Plan Préfecture Nouvelle Génération ».

Ce plan conduit d'une part à la mise en place de plate-formes régionales de traitement des titres dénommées « Centre d'expertise et de ressources titres », pour les certificats d'immatriculation du véhicule et les permis de conduire et d'autre part à la fermeture au 6 novembre 2017 des guichets des préfectures et sous-préfectures dédiés à ces activités.

Les usagers sont donc invités à effectuer leurs démarches en utilisant les téléprocédures mises à leur disposition sur les sites suivants :

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr> (Tél. 08 11 10 57 16)
- <http://www.service-public.fr> (Particuliers - Transports - Carte grise - Service ne ligne et formulaires - Déclaration de cession d'un véhicule)
- <https://siv.interieur.gouv.fr> (Situation administrative)
- <http://franceconnect.gouv.fr>

Pour toutes des démarches concernant les immatriculations en ligne, le code confidentiel, transmis par courrier avec le certificat d'immatriculation doit être conservé, il sera exigé pour accéder au dossier de l'utilisateur. Si l'utilisateur ne dispose pas de ce code, il peut être généré sur le site www.ants.gouv.fr

Pour les informations ou les demandes concernant les permis de conduire se connecter sur :

- <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> (Tél. 08 10 90 10 41)
- <https://franceconnect.gouv.fr>
- <https://www.securite-routiere.gouv.fr>

Un serveur vocal interactif national le 34 00 a également été mis en place pour répondre aux questions des usagers.

Pour les publics en difficulté ou ne disposant pas de l'équipement nécessaire, la sous-préfecture met à disposition un point d'accueil numérique animé par un médiateur numérique qui a pour vocation d'assister les usagers dans l'utilisation de ces téléprocédures.

DES AMPOULES LED SUBVENTIONNEES

Grâce à la loi transition énergétique, MesAmpoulesGratuites.fr vous permet de recevoir gratuitement 5 ampoules LED. En fonction de vos revenus et de la composition de votre famille vous pouvez bénéficier d'une subvention qui peut couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED.

Comment commander mes 5 ampoules LED en ligne ?

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. Deux informations importantes vous permettent de calculer votre subvention : le numéro fiscal et la référence de l'avis d'imposition.

Si vos revenus sont supérieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : vos ampoules sont à prix usine.

Si vos revenus sont inférieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : vos ampoules sont subventionnées jusqu'à 100%.



LE CHEQUE ENERGIE

Le Pas-de-Calais est l'un des 4 départements retenus pour tester le chèque énergie avant sa généralisation en 2018. Ce chèque va se substituer aux tarifs sociaux de l'énergie qui devraient disparaître au 31 décembre 2017.

- Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources.
- Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire.
- Le chèque énergie permet de payer des factures pour tout type d'énergie.

25% des bénéficiaires n'ont pas utilisé leur chèque en 2016, il a été perdu, jeté ou le bénéficiaire n'a pas compris à quoi il servait. Pour vérifier si vous pouvez bénéficier du chèque énergie en quelques clics il suffit de vous connecter sur chequeenergie.gouv.fr

Vous êtes bénéficiaire et vous avez besoin d'aide ? Appelez le 0 825 204 805 du lundi au vendredi de 8h à 20h.



DON DU SANG

Succès de la collecte du mois d'Octobre

L'Établissement Français du Sang s'est installé dans le hall de l'école maternelle le samedi 7 octobre. Comme l'an dernier, la fréquentation a été très bonne. L'EFS a comptabilisé 69 donateurs dont 9 nouveaux. Félicitations pour cet acte généreux !

AGENDA

NOVEMBRE

Samedi 4 de 10h à 12h et de 14h à 17h30 : EMMAÛS Braderie

Samedi 11 : Commémoration du 11 Novembre

à 9h30 : Messe Commémorative

à 10h30 : Commémoration au Monument aux Morts

à 10h50 : Cérémonie de remise des Médailles du travail à la salle polyvalente

Dimanche 12 de 10h à 18h : EMMAÛS Grande vente solidaire

Dimanche 19 de 8h à 20h : Brocante LUDO62 à la salle polyvalente

Vendredi 24 et samedi 25 : Collecte nationale alimentaire dans le hall de l'école

DÉCEMBRE

Samedi 2 : Fête de la Saint Nicolas

A 15 h : Rendez-vous organisé par l'Association du Pont d'Ardres à l'ancienne école - Réservé aux enfants du Pont d'Ardres

A 16h30 : Le Comité des Loisirs accueille Saint-Nicolas et les enfants du village Place de la République

A 17h30 : Salle polyvalente - Le Comité offre un spectacle gratuit « On a schtroumpfé le Père-Noël »

Vendredi 8 à 20h30 à l'église : Concert de Noël

Jedi 21 après-midi : Marché de Noël dans le Hall de l'Ecole Maternelle organisé par l'Association parents d'Elèves.

JANVIER

Lundi 22 janvier 2018 à 19h au complexe sportif : Vœux du Maire

A NE PAS MANQUER !

Banques Alimentaires

COLLECTE NATIONALE
24 ET 25
NOVEMBRE

LA COLLECTE ALIMENTAIRE NATIONALE

Les membres du CCAS vous donnent rendez-vous le vendredi 24 novembre de 16h30 à 18h30 et le samedi 25 novembre de 9h30 à 12h pour la collecte alimentaire nationale. Le point de collecte est situé dans le hall de l'école primaire route d'Andres. Vous pourrez y déposer vos dons de denrées alimentaires non périssables (pâtes, riz, plats cuisinés, repas bébé, chocolat, sucre...) et de produits hygiéniques (savon, dentifrice...).

**LES DONS NE VOLENT PAS,
ON A BESOIN DE VOUS.**

www.banquesalimentaires.org/regionnord

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



A l'issue de la messe commémorative qui aura lieu à l'église Saint Pierre es liens le samedi 11 Novembre à 9h30, Jean-Noël GOURLAY, le Président de l'Association des Anciens Combattants et des Prisonniers de Guerre, donne rendez-vous aux enfants et aux familles au Monument aux Morts à 10h30, pour la commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale.

En 1917, 8 Attaquois ont donné leur vie pour la France. Au total 80 Attaquois périront lors de ce premier conflit mondial.

A l'issue de la commémoration l'assistance prendra la direction de la salle polyvalente où 6 Attaquois recevront une médaille du travail. Seront honorés Thierry DERMENGHEM, Steeve GRESSIER, Orlane OUTURQUIN (médaille d'argent), Patrice REGNAULT (médaille de vermeil), Monique DESCAMPS et Michel SBARDELLA (médaille or).

LA VOIX L'Étudiant

SALON DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI CALAIS

Bien choisir ses études et son métier

9h - 18h

18 NOVEMBRE 2017

FORUM GAMBETTA

Programme et infos : lavoixletudiant.com

SALON DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI pour bien choisir ses études et son métier...

La Voix - L'Étudiant organise le samedi 18 novembre à Calais le Salon de la formation et de l'emploi. Vous trouverez les réponses aux questions que vous vous posez concernant l'orientation, la formation, l'apprentissage, la poursuite des études et l'emploi.

Samedi 18 novembre
De 9h à 18h

Forum Gambetta
Boulevard Gambetta - Calais

Programme et infos : lavoixletudiant.com

SAINT-NICOLAS LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE



L'association du Pont d'Ardres et le Comité des Loisirs organise la fête de la Saint-Nicolas.

A 15h rendez-vous au Pont d'Ardres (dans l'ancienne école), Saint-Nicolas et le Père fouettard attendront les enfants pour un goûter. A 16h30, rendez-vous place de la République avec le Comité des Loisirs, pour former un cortège avec Saint-Nicolas et le Père fouettard jusqu'à la salle polyvalente pour le spectacle prévu à 17h30 (durée 1 heure). La troupe des Insolites, avec sa mise en scène intitulée « On a schtroumpfé le Père-Noël » transportera les enfants dans un univers magique... Le village des Schtroumpfs est en ébullition car Noël Approche. Toute la tribu des petits êtres bleus s'active aux préparatifs de ce moment magique. Mais c'est sans compter sur Gargamelle, accompagné de son chat, qui va gravement compromettre la fête en faisant disparaître le grand Schtroumpf ! Les petits êtres bleus auront besoin du concours actif des enfants pour résoudre cette affaire !

Chaque enfant recevra également son lot de friandises.

CONCERT DE NOËL



Marie-Christine BOUCLET, Bernadette DELPLACE, Carole MATRINGHEM Evelyne PRUD'HOMME et Nelly RIVENET sont 5 Attaquaises ayant rejoint la chorale Arpège suite à la dissolution de la chorale Sans Pareil. Depuis plusieurs mois elles chantent sous la direction de Véronique VANCUTSEM et se produisent régulièrement sur le Calaisis. Vendredi 8 décembre elles chanteront lors du concert de Noël qui se déroulera à l'église de LES ATTAQUES à 20h30. L'entrée est gratuite.

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTES

M^{me} Nicole SAINT-GEORGES née BRASSEUR, décédée le 19 juillet 2017
M^{me} Simone DOMAIN née GARRET, décédée le 25 juillet 2017
M^{me} Micheline LEPRINCE née VILLAIN, décédée le 31 juillet 2017
M. René PARISSAUX, décédé le 7 août 2017
M. Sigitas ARMONAS, décédé le 19 septembre 2017
M. Jean-Louis LE BARRE, décédé le 25 septembre 2017

M. Michel TOURET, décédé le 16 octobre 2017
M. Achille VAN ASSCHE, décédé le 19 octobre 2017

ILS SE SONT MARIÉS

Martine LASALLE et Christian DELACROIX le 7 octobre 2017

ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

Marceau COURBOT, né le 23 juillet 2017, fils d'Emmanuel COURBOT et de Chloé MACQUAERT
Eleanor DEREPP, née le 1^{er} août 2017, fille d'Alexandre DEREPP et de Gwenaëlle BERNARD
Maëlys CONTRAIRE, née le 14 août 2017, fille de Cédric CONTRAIRE et d'Emilie MILON

LES ATTAQUES infos - n° 13 - 4^{ème} trimestre 2017

Directeur de la publication : Jacques Rivenet

Rédaction : N. Denière - D. Leveugle et Commission Communication : J. Bouclet -

V. Dewez - N. Duvieuxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - JP. Vasseur

Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres

Les ateliers Déco de Myriam BOUIN



Installée au 1392 Route Nationale, Myriam BOUIN exerce son activité de tapissier depuis plus de 11 ans...

La décoration a toujours été un centre d'intérêt pour Myriam BOUIN. C'est suite à une reconversion professionnelle qu'elle entame en 2005 une formation de tapissier à l'AFPA de Calais « *Je travaillais déjà dans le domaine de la création, ma mère avait un atelier de broderie sur dentelle, il fallait réfléchir aux motifs pour la haute couture ou les robes de mariée* ».

À l'issue de sa formation en mai 2006 elle aménage un atelier dans la cour de sa propriété et inaugure son atelier en septembre de la même année. Elle y restaure les sièges de tous styles, et effectue le rempaillage, le cannage, la confection de rideaux... Après plus de 10 ans d'exercice, Myriam BOUIN a eu l'idée de proposer un plus à sa clientèle...

En avril dernier Myriam BOUIN a innové en organisant des « Café Déco ». Ces ateliers permettent aux âmes bricoleuses ou décoratrices de s'informer afin de donner un nouveau souffle à leurs meubles.

« Ces Café Déco sont complémentaires à mon activité de tapissier. J'ai organisé mon premier Café Déco le 29 avril, tout de suite j'ai eu de bons retours ». Lors de ces ateliers Myriam BOUIN présente des produits de peinture, des accessoires et des techniques. Elle réalise une ou deux démonstrations puis si les participants le désirent ils commandent des produits. « *Pendant deux ou trois heures, on passe un bon moment autour d'une tasse de café et d'un petit biscuit. À l'issue de l'atelier on a tous sympathisé, on a ri et chacun a échangé ses astuces* ».

Myriam BOUIN affirme que tout le monde est capable de relooker des meubles « *C'est un jeu d'enfant, car je propose de la peinture qui ne nécessite pas de ponçage, si tous les temps de séchage de la peinture sont respectés ce n'est pas compliqué. Parfois j'ai des personnes qui n'ont jamais touché à un pinceau* ».

Pour vous aider à concrétiser vos projets, Myriam BOUIN vous propose de venir au Café Déco muni d'une photo du meuble que vous souhaitez relooker. Myriam BOUIN précise qu'il est toujours possible de l'appeler pour demander un petit conseil.

Cet atelier est gratuit et se déroule généralement le deuxième et le quatrième samedi de chaque mois. Pour y assister il suffit de réserver sa place en appelant Myriam BOUIN au 06 09 61 50 70.

Initiation à la tapisserie...

Depuis 2 ans, Myriam BOUIN donne également des cours d'initiation à la tapisserie « *Je propose aux personnes de venir avec leur fauteuil ou leur chaise pour voir si la rénovation sera accessible lors d'un cours d'initiation. Les personnes découvrent leur siège chez elles et je leur apprend à le restaurer. En général l'initiation dure 3 heures mais parfois il faut plus de temps* ».

Myriam BOUIN accepte au maximum deux personnes lors de ces cours « *Plus ce n'est pas possible car j'accompagne dans chaque étape...* ».

Pour réserver un cours il suffit de contacter Myriam BOUIN (La prestation est payante).

Initiation à la déco...

Prochainement, sur le même principe que les cours d'initiation à la tapisserie, Myriam BOUIN proposera des ateliers déco « *Les personnes pourront venir avec leurs petits meubles et je les aiderai à leur donner une seconde vie* ».



A la boucherie MATRINGHEM, on déploie la passion du métier de génération en génération



La boucherie MATRINGHEM fête le cinquantième anniversaire de l'enseigne éponyme. Mais ce commerce emblématique de la commune a plus de 80 ans. La boucherie a ouvert ses portes dans les années 30 et Fabrice MATRINGHEM est très fier quand il déclare, photos à l'appui, « C'est mon arrière-grand-père Lucien DUCROCO qui l'a construite et ouverte ». « Il avait 4 ou 5 frères qui étaient tous bouchers, à CALAIS, à VIELLE-ÉGLISE, au MARAIS de GUINES... ». En fin de carrière Lucien DUCROCO met sa boucherie en gérance par deux fois. Puis c'est son petit-fils, Philippe MATRINGHEM, le père de Fabrice, qui la reprend en avril 1967. Il la développera avec son épouse Michèle, elle-même fille de boucher dans le Dunkerquois : la famille VANRESPAILLE.

Le 30 juin 2001, Philippe MATRINGHEM prend sa retraite l'esprit tranquille puisque c'est son fils qui lui succède « C'était une évidence pour moi de reprendre ce commerce, dès mes premiers pas je m'aventurais dans les ateliers... une fois je suis tombé dans un seau où trempaient des boyaux ! » On peut dire qu'il était tombé dans la marmite. Sans se poser de question, avec la passion de ce métier dans les gènes, Fabrice MATRINGHEM commence son apprentissage en 1984. Après avoir obtenu son CAP, BEP et Brevet Professionnel de boucher charcutier, il décroche son brevet de maîtrise et prend les commandes de la boucherie en juillet 2001. Alors qu'elle était étudiante en biologie, Virginie, son épouse, sera rapidement embarquée pour le rejoindre derrière le comptoir.

L'activité principale du commerce est la boucherie et la charcuterie, cependant le couple a développé son offre avec des plats cuisinés afin de s'adapter à une clientèle active « Nous avons une grande amplitude horaire pour permettre à nos clients de venir avant ou après le travail, officiellement on ferme pour 20h... La disponibilité c'est important tout comme l'accueil et le conseil » explique Virginie « Nous avons 14 salariés y compris les apprentis, car notre métier nécessite beaucoup de préparations » ajoute Fabrice. Sa mère est toujours présente dans l'équipe de vente au magasin. Les livraisons à domicile sur commande sont également assurées, et service traiteur pour des buffets de réception est également disponible.

Le commerce bénéficie d'une exceptionnelle renommée pour la qualité de sa viande. Si les Attaquois, et la clientèle du Calais sont fidèles, les clients viennent parfois de loin, de WISSANT, SAINT-OMER, DUNKERQUE et même BETHUNE ! Le bouche à oreille est la meilleure publicité pour Fabrice MATRINGHEM. « Mon activité je ne la conçois pas autrement qu'en gérant la filière de A à Z, je choisis les bêtes chez des éleveurs locaux, les

bœufs viennent d'éleveurs installés à ACQUIN-WESTBECOURT (près de LUMBRES) et d'ONNAING, les agneaux proviennent de NORTBECOURT, les porcs de NOUVELLE-ÉGLISE... Je privilégie la filière courte ! Comme on ne peut pas rivaliser en prix avec la grande distribution il faut se démarquer par la qualité ! La vente de gibier en période de chasse a été instituée par mon père et je continue, en respectant toutes les contraintes réglementaires pour cette vente spécifique. Je participe aussi à des concours d'animaux de boucherie sur AUDRUICQ et BERGUES, mon grand-père en faisait, il était agriculteur et il avait épousé la fille de mon arrière-grand-père Lucien, c'est pour cela que l'affaire a sauté une génération » D'ailleurs pour le cinquantième anniversaire de la boucherie Fabrice MATRINGHEM s'est démarquée une fois de plus à BERGUES en avril dernier en obtenant le prix du meilleur animal dans les races traditionnelles.

Arrière-petit-fils, petit-fils (du côté maternel), et fils de boucher charcutier, Fabrice ne sera apparemment pas le dernier de la lignée à être boucher/charcutier... Eh oui la passion du métier est inscrite dans les gènes de la famille, puisque Mathieu, son fils, se destine à la même profession « Mathieu a obtenu son bac en comptabilité gestion, il attendait une place pour un BTS qu'il a eue mais finalement il a préféré se diriger vers un CAP de boucherie. On est content car la boucherie c'est un gros investissement financier et personnel, maintenant on sait qu'on va pouvoir transmettre... ».

Nous sommes heureux de compter un commerce qui a la notoriété de la boucherie MATRINGHEM. Il n'est pas rare qu'en évoquant Les Attaques, nos interlocuteurs nous disent qu'ils connaissent la commune parce qu'ils fréquentent régulièrement la boucherie.

Nous renouvelons toutes nos félicitations aux parents MATRINGHEM, Philippe et Michèle qui ont su transmettre la passion à leur fils, nous souhaitons à Fabrice et Virginie un développement de leur affaire à la hauteur de leur engagement, et adressons tous nos vœux à Mathieu pour ses premiers pas dans le métier.

Futur Eden Déco



Un Attaquois vient de créer son activité de Wedding Planner (organisation de mariages et autres cérémonies). Hormis la décoration de la salle, Futur Eden Déco est en mesure de vous aider à trouver les prestataires dont vous avez besoin.

N'hésitez pas à contacter Daniel MINLO

Futur Eden Déco : 06 35 40 15 71 ou futureden@outlook.fr